

L'Anse-Saint-Jean, le 5 novembre 2012.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue à 19h00 le lundi 5 novembre 2012, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

Sont présents :	Mme Gertrude Bouchard,	conseillère
	M. Marcellin Tremblay,	conseiller
	M. Yvan Coté,	conseiller
	M. Graham Park,	conseiller
	M. Denis Girard,	conseiller
	M. Victor Boudreault,	conseiller
	M. Daniel Corbeil,	dg/sec-trésorière

373-2012

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée et appuyé.

374-2012

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2012
- 4 Lecture et adoption des comptes et des paiements directs du mois d'octobre 2012
- 5 Renouvellement des petites caisses
- 6 Rapport financier
- 7 **Lecture de la correspondance**

8 Administration

- 8.1 Vente de terrain au Mont Édouard – acceptation des offres d'achat, les Constructions Stéphane Boulianne, M. Patrice Fradette et Mme Valérie Turcotte
- 8.2 Vente de terrain au Mont Édouard – Modification au contrat de vente du terrain de M. Jean-Marc Bergeron
- 8.3 Achat par le MTQ d'une partie de terrain pour la réfection du pont sur la rue Dallaire.

9 Travaux publics

- 9.1 Appui et contribution 2013 à la COOP Quatre Temps pour la réalisation des projets du Volet II
- 9.2 Collecte et transport des ordures ménagères

10 Urbanisme

- 10.1 Mise à la conformité du projet de plan d'urbanisme

11 Service des incendies

12 Sécurité publique

13 Loisirs, tourisme, culture et vie communautaire

13.1 Renouvellement de la cotisation à l'ATR pour 2013

13.2 Fleuron du Québec - 7^e édition du Dévoilement officiel

13.3 Appui au comité École-communauté du Bas-Saguenay

13.4 Renouvellement de la signalisation de la bibliothèque

14 Varia et questions diverses

- Achat de deux défibrillateurs
- Programme Climat Municipalité
- Emprunt temporaire règlement 12-288
- Appui financier aux Aînés de l'Anse
- Demande d'aide financière – La Maison Notre-Dame du Saguenay
- Service professionnel 2013 – Mandat à la firme des avocats Gaudreault, Saucier, Simard
- Programme d'accessibilité aux activités hivernales du Mont Édouard 2012-2013
- Publicité dans le trait d'union
- Lettre de démission de M. Stéphane Gaudreault
- Participation financière – Guignolée des médias
- Avis de motion
- Représentant à la SADC

15 Période de questions

16 Fermeture de la séance

375-2012

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} OCTOBRE 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} octobre soit accepté avec la correction à la résolution 347-2012 modifiant « musique en fête » pour « souper spaghetti au bénéfice du Mont Édouard » .

376-2012

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2012

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 octobre soit accepté tel que lu.

377-2012

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DU MOIS D'OCTOBRE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2012 au montant de 58 232.15\$, telle que déposée aux archives municipales sous la cote **207-120.**

378-2012

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement des petites caisses du mois d'octobre 2012 comme suit : bureau municipal aucun remboursement et un montant de 55.99\$ pour la petite caisse du bureau de poste.

RAPPORT FINANCIER

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois d'octobre 2012. Les revenus s'élèvent à 233 248.58\$ et les dépenses à 299 737.13\$.

379-2012

VENTE DE TERRAINS DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DU MONT ÉDOUARD CONSTRUCTIONS STÉPHANE BOULIANNE TERRAIN NO 20, MME VALÉRIE TURCOTTE ET M. PATRICE FRADETTE TERRAIN NO 19

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter les offres d'achat de Construction Stéphane Boulianne pour le terrain no 20 portant le numéro de cadastre 58-1-4-9 au cadastre officiel du Canton Saint-Jean rang 1, de Mme Valérie Turcotte et M. Patrice Fradette terrain no. 19 portant le numéro de cadastre 57-1-4-15 et 58-1-4-10 au cadastre officiel du Canton Saint-Jean rang 1 et d'autoriser le Maire et le directeur général ou la secrétaire trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à la vente de ces terrains.

380-2012

VENTE DE TERRAINS DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DU MONT ÉDOUARD – MODIFICATION AU CONTRAT DE VENTE DU TERRAIN NO 55

CONSIDÉRANT QUE le terrain no 55 sera subdivisé en deux parties et vendu à deux propriétaires;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser la subdivision du terrain en deux parties tel qu'identifiés dans la description technique des arpenteurs géomètres Laberge Guérin et Associés Inc., de vendre la parcelle A à M. Marc Bouchard et Mme Sylvie Potvin au montant de 13 908.01\$ plus TPS de 695.40\$ et TVQ de 1387.32\$ pour un total de 15 990.72\$ et la parcelle B à M. Jean-Marc Bergeron et Mme Danielle Lemay au montant de 14 112.53\$ plus TPS de 705.63\$ et TVQ de 1407.73\$ pour un total de 16 225.89\$ et d'autoriser le maire et le directeur général ou la secrétaire trésorière adjointe à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à ce changement et cette vente.

381-2012

ACHAT PAR LE MTQ DE PARTIES DE TERRAIN APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ POUR LA RÉFECTION DU PONT SUR LA RUE DALLAIRE.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre du MTQ pour l'acquisition des parcelles 5, 6 et 7 identifiées sur le plan du ministère pour un montant de 14 600\$ et d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité tous documents relatifs à la transaction.

382-2012

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU NATUREL

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de confirmer à la COOP Quatre Temps l'appui financier de la municipalité au programme de mise en valeur des ressources du milieu naturel au montant de 3 490.20\$ pour la réalisation des projets du Volet II.

383-2012

COLLECTE ET TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR 2013

Il est proposé par, appuyé et résolu unanimement d'accepter la recommandation de la MRC et d'opter pour l'année d'option au contrat au même coût qu'en 2012 pour la collecte et le transport des ordures ménagères pour 2013.

384-2012

MISE À LA CONFORMITÉ DU PLAN D'URBANISME

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de mandater le groupe IBI/ DAA pour la mise en conformité du projet du plan d'urbanisme de la municipalité au montant de 2850\$ plus taxes.

385-2012

MEMBRE DU CCU - DÉMISSION DE MMÉ GUILAINE DUBOIS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter les recommandations du CCU et d'accepter la lettre de démission de Mme Guilaine Dubois comme membre du CCU et de lui faire parvenir une lettre la remerciant de sa participation au CCU.

386-2012

MEMBRE DU CCU – NOUVEAU MEMBRE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la recommandation du CCU et de nommer M. Ghislain Houde membre sur le CCU en remplacement de Mme Dubois.

387-2012

PERMIS DE CONSTRUCTION – CONSTRUCTIONS STÉPHANE BOULIANNE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser Construction Stéphane Boulianne la construction de deux blocs de quatre condos sur les terrains 15 et 16 au développement domiciliaire du Mont Édouard, tel que le présente le plan d'implantation déposé par M. Bruno Tremblay.

388-2012

PERMIS DE CONSTRUCTION – M. BENARD OTIS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser à M. Bernard Otis le permis de construction demandé pour le terrain 22 au développement domiciliaire du Mont Édouard, tel que le plan déposé et conforme au P.I.I.A de la zone 169-R-5.

389-2012

PERMIS DE CONSTRUCTION – M. JEAN-MARC BERGERON

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser la demande de permis de construction faites par M. Jean-Marc Bergeron dans le développement domiciliaire du Mont Édouard, tel que déposée et en conformité avec le P.I.I.A de la zone 169-R-5.

390-2012

PERMIS DE CONSTRUCTION – LES HABITATIONS DU FJORD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser les demandes de permis de construction faites par Les Habitations du Fjord au développement domiciliaire du Mont Édouard, tel que déposées et en conformité avec le P.I.I.A de la zone 169-R-5.

391-2012

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DOSSIER M. DAVE GAGNÉ

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter les recommandations du CCU et d'autoriser la demande de dérogation mineure DM5-2012 dans le dossier de M. Dave Gagné.

392-2012

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DOSSIER M. NORMAND BOUCHARD

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter les recommandations du CCU et d'autoriser la demande de dérogation mineure DM6-2012 dans le dossier de M. Normand Bouchard.

393-2012

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ POUR INSTALLATION DE MATS DE MESURE DE VENT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter les recommandations du CCU et d'autoriser l'inspecteur municipal à émettre à la demande des entreprises Éolelectric et Invenergy des certificats de conformité pour l'installation de mesure de vent tel que présenté dans les demandes déposées par chacune des entreprises.

394-2012

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION POUR L'ATR EN 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de renouveler la cotisation de la municipalité à l'ATR pour 2013 au montant de 610.10\$ et d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à ce renouvellement.

395-2012

7^E ÉDITION DU DÉVOILEMENT DES FLEURONS DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité de mandater M. Claude Boucher maire comme représentant de la municipalité lors de la 7^e édition du dévoilement des Fleuron du Québec qui aura lieu le 15 novembre prochain à Saint-Hyacinthe et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

396-2012

APPUI À ÉCOLE-COMMUNAUTÉ POUR 2013

Attendu que les conseils municipaux partagent l'objectif de la démarche qui est de mettre en place un réseau permettant la collaboration et la participation de tous les acteurs des milieux concernés en vue de créer une synergie territoriale susceptible de contribuer à la sauvegarde et au développement des écoles et des milieux;

Attendu que les réalisations du comité École-Communauté au cours des dernières années ont démontré une réelle capacité à rapprocher les écoles de leur milieu;

Attendu que, pour la poursuite du projet, les enjeux ont été définis en fonction de leur complémentarité entre les plans d'action des municipalités et les projets éducatifs des écoles;

Attendu que les actions identifiées, par exemple, poursuivre la réalisation du journal Le Trait d'union auquel collaborent les jeunes des écoles du Bas-Saguenay, soutenir la Maison Familiale Rurale du Fjord afin de répondre à la problématique du décrochage scolaire, faciliter l'arrimage entre les politiques familiales et les milieux scolaires en vue de coordonner les interventions, etc., font partie des préoccupations municipales;

Attendu que la mise en œuvre de tout plan d'action nécessite des ressources et que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte d'investir une somme de 15 000 \$ dans le projet au cours de l'année scolaire 2012-2013;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'appuyer le comité École-Communauté pour la mise en œuvre de son plan d'action 2011-2014 et de favoriser sa réalisation par une contribution financière de 1 000 \$ pour l'année 2013.

397-2012

RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE AFFILIÉ AU RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de procéder au renouvellement de la signalisation de la bibliothèque municipale tel que proposé par le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'autoriser le directeur général à signer au nom de la municipalité la convention et tout document nécessaire pour le renouvellement de la signalisation.

398-2012
ACHAT DE DÉFIBRILLATEURS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'acheter deux défibrillateurs de type ONSITE de PHILIPS au montant de 1918.85\$ plus taxes chacun et que le coût de cet achat soit réparti comme suit : un défibrillateur à la charge de la municipalité et que l'autre soit payé à 50% par la Camping municipal et 50% par le Centre récréotouristique du Mont Édouard.

399-2012
PARTICIPATION AU PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉ

Considérant que le GIEC (Groupe d'experts international sur l'évolution du climat) de l'ONU estime que les pays industrialisés doivent réduire radicalement leurs émissions de GES (gaz à effet de serre) afin de stabiliser les concentrations atmosphériques mondiales;

Considérant que les changements climatiques, dont les conséquences néfastes sont de plus en plus omniprésentes, sont attribuables à l'augmentation importante de nos émissions de GES et que ces changements climatiques vont exercer une pression sur les infrastructures municipales entre autres;

Considérant que 50 % des émissions de GES sont sous le contrôle ou l'influence des municipalités;

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le cadre de son plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, s'est donné des cibles de réduction des émissions des GES pour le Québec de 6 % sous les niveaux d'émissions de 1990;

Considérant que dans le cadre du récent sommet de Copenhague le gouvernement a haussé sa cible de réduction à 20 % pour 2020;

Considérant l'existence du programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs qui subventionne à 90 % les municipalités pour qu'elles se dotent d'un inventaire de leurs émissions de GES et d'un plan d'action pour les réduire;

Considérant que les municipalités n'ont que 10 % de la subvention à octroyer et que le temps du personnel affecté au projet est remboursable à même ce montant;

Considérant qu'Enviro-accès, organisme à but non lucratif, compte une équipe d'ingénieurs chimistes chevronnés qui ont déjà réalisé de tels projets pour des entreprises et pour des municipalités;

Considérant qu'Enviro-accès propose son expertise pour permettre à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean de se doter d'un inventaire de ses émissions de GES et d'élaborer un plan d'action pour les réduire;

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

Que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean s'engage à réaliser un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action conformes aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités.

Que la firme Enviro-accès inc., organisme à but non lucratif, soit mandatée pour la préparation de l'inventaire de gaz à effet de serre et l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction.

Que Monsieur Daniel Corbeil, de la direction générale, soit délégué pour gérer les différentes demandes d'autorisation liées à la demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

400-2012

EMPRUNT TEMPORAIRE DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT 12-288

Il est proposé, appuyé d'effectuer auprès du Centre financier aux entreprises Desjardins un emprunt temporaire de 100 000\$ sur trois ans tel qu'approuver par Le MAMROT en date du 25 octobre et de mandater le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cet emprunt.

401-2012

APPUI FINANCIER AUX AÎNÉS DE L'ANSE

Il est proposé appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 700\$ aux Aînés de l'Anse afin de les aider financièrement à l'achat d'équipement au centre d'hébergement.

402-2012

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA MAISON NOTRE-DAME DU SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 50\$ à La Maison Notre-Dame du Saguenay.

403-2012

SERVICE PROFESSIONNEL – MANDAT AUX AVOCATS GADREULT, SAUCIER, SIMARD s.e.n.c POUR 2013

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de retenir pour 2013 les services de la firme d'avocats Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c à titre de conseillers juridiques pour la municipalité.

404-2012

PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS HIVERNALES DU MONT ÉDOUARD POUR LES JEUNES DU BAS-SAGUENAY ET DE LA MFR

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité participe au financement des billets de saisons au Mont Édouard pour les jeunes à travers les honoraires de gestions qui lui sont versés annuellement et que de ce fait les jeunes de treize ans et moins résidant à L'Anse-Saint-Jean peuvent skier gratuitement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser le même statut aux jeunes de 23 ans et moins qui sont étudiants à plein temps dont les parents sont propriétaires d'une résidence à L'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QU'en 2009 la résolution 395-2009 a permis d'offrir les mêmes privilèges pour les jeunes du Bas-Saguenay (Saint-Félix d'Otis, Ferland et Boileau, Rivière-Éternité et Petit-Saguenay) moyennant une contribution annuelle de mille dollars de chaque municipalité ;

CONSIDÉRANT que depuis 2011 le conseil municipal a autorisé également la gratuité au Mont Édouard pour les étudiants de la MFR ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'autoriser ce qui suit :

- La gratuité des billets au Mont Édouard aux jeunes de 13 ans et moins résidant à L'Anse-Saint-Jean, aux jeunes de 13 ans et moins dont leurs parents sont propriétaires occupants d'une résidence à L'Anse-Saint-Jean et aux étudiants de la MFR.
- De défrayer 50% du coût de la passe de saison pour les étudiants entre 14 et 23 ans résidant à L'Anse-Saint-Jean et les jeunes étudiants entre 14 et 23 ans dont leurs parents sont propriétaires- occupants d'une résidence à L'Anse-Saint-Jean
- D'offrir les mêmes avantages cités précédemment aux jeunes provenant des municipalités du Bas-Saguenay moyennant une contribution annuelle de leur municipalité de 1000\$.

405-2012

DÉBOURSÉ DU FIDÉICOMMIS AU MONT ÉDOUARD POUR LES OPÉRATIONS DE MISE À NIVEAU POUR LA PROCHAINE SAISON

CONSIDÉRANT QUE les sommes disponibles dans le compte en fidéicommiss sont destinées à la réalisation de travaux préparatoires pour l'ouverture de la station de ski du Mont Édouard qui débutera ses activités prochainement;

Il est proposé, appuyé par et résolu unanimement d'autoriser le déboursé du fidéicommiss au Mont Édouard en retenant cependant la partie non remboursés à la municipalité des assurances 2012-2013.

406-2012

PUBLICITÉ DU TEMPS DES FÊTES DANS LE TRAIT D'UNION

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de réserver une espace publicitaire dans la prochaine parution du Trait d'union pour y présenter les vœux de Noël du conseil municipal le tout au montant de 143.75\$ taxes comprises.

407-2012

DÉMISSION DE M. STÉPHANE GAUDREULT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'accepter la lettre de démission M. Stéphane Gaudreault à titre d'employé permanent temps partiel au service des travaux publics.

408-2012

GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement d'octroyer un montant de 100\$ pour la guignolée des médias 2012 qui se déroulera le 6 décembre prochain.

409-2012

AVIS DE MOTION CONCERNANT UN PROJET DE RÈGLEMENT POUR LE COMMERCE REGRATTIER DE RECYCLEUR ET DE PRÊTEUR SUR GAGE

Avis de motion est donné que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant le commerce regrattier de recycleur et prêteur sur gage sur le territoire de la Municipalité.

410-2012

REPRÉSENTANT MUNICIPAL POUR LA SADC

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de nommer Mme Gertrude Bouchard comme représentante de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean auprès de la SADC et d'autoriser le remboursement des frais pour assister à l'AGA de la SADC qui aura lieu le 14 novembre prochain.

411-2012

FERMETURE DE LA SÉANCE.

Propose la fermeture de la séance à 19h45

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce cinquième jour de novembre de l'An 2012.

Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Claude Boucher, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».